La gym au bac, au lycée de Vitrolles

Cette contribution des collègues de Vitrolles est extraite d'un document important sur l'évaluation au bac qui peut être consulté, dans son intégralité, sur le site de Contre Pied. Que veulent dire nos collègues quand ils réclament pour la gymnastique au bac un document plus ouvert et plus précis ?

Des décisions générales

L'analyse critique des textes existants étant faite, l'équipe de Vitrolles propose :

une logique d'épreuve inversée : l'épreuve doit être ouverte quant à la forme de pratique et très contraignante quant à ses exigences de composition et de réalisation (nombre minimum et maximum d'éléments à réaliser, nombre d'apparitions de passage à la verticale renversée, de rotations, de situation aérienne, de déplacements ou impulsions à partir des mains),

la compétence générale à maîtriser : « concevoir, construire, réaliser une production gymnique de quatre à six éléments qui sollicitent appuis, postures et actions gymniques essentielles sur un agrès ou agencements d'appareils selon les exigences définies dans le code. Juger les productions de gymnastes différents »,

les éléments à évaluer : la réalisation du projet (difficulté et exécution), la conception (connaissance du code), la construction du projet (pertinence des choix en regard des textes et des possibilités de l'élève) le jugement,

la complexité de la production est évaluée selon quelques grandes catégories. Passer d'une motricité usuelle à une motricité gymnique, c'est :

D. R.

- passer de déplacements redressés à des déplacements intégrant la verticale renversée,
- passer de déplacements vers l'avant à des déplacements de plus en plus tournés dans tous les plans de l'espace,
- passer de déplacements terrestres à des déplacements de plus en plus aériens,
- passer de déplacements pédestres à des déplacements de plus en plus manuels, deux possibilités de coordination : en succession c'est un enchaînement d'actions gymniques, en simultanéité c'est un savoir-faire complexe,

l'évaluation privilégie la prise de risque maîtrisée : la difficulté des éléments choisis sur huit points, l'exécution sur six points. Chaque difficulté est validée ou refusée, selon des critères de réussite simples. Le « à peu près » ne peut exister en gymnastique scolaire pour des raisons de sécurité.

Un code gymnique adapté

Le code est construit de façon à distinguer six grandes familles d'actions gymniques illustrant une motricité gymnique et propose une progressivité de difficulté dans une même famille selon six niveaux de difficulté (A, B, C, D, E, F). Exemple pour la famille : « voler, de l'appui mains à la réception pieds ».

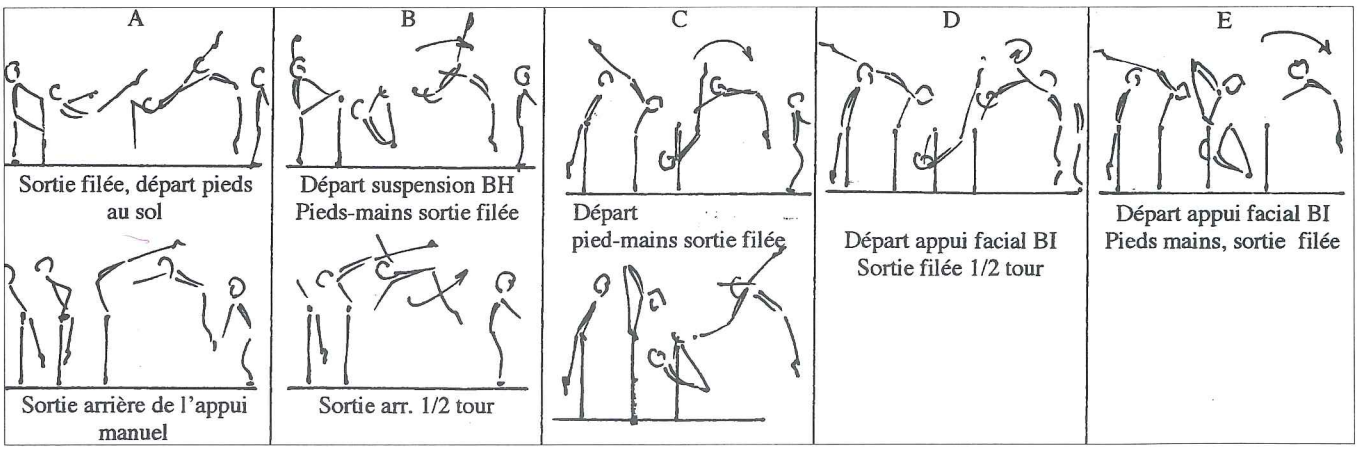

Critères de réussite pour A, B et C : vol le corps minimum à l'horizontale et arrivée maîtrisée, épaules à la verticale des pieds dès le contact avec le sol.
Critères de réussite pour D, E : vol au-dessus de l'horizontale, demi-tour terminé avant l'arrivée au sol, même arrivée que A.

L'épreuve de gymnastique

Présentation de la fiche : elle doit être présentée aux juges en ayant précisé, le nom des éléments, la ou les exigence auxquelles il répond, leur niveau et valeur totale annoncée en points.

Composition de l'enchaînement : sur un agrès ou un agencement d'appareils qui comprendra quatre à six éléments du plus haut niveau possible, qui s'organisera selon le projet choisi (voir exemple), et répondra aux exigences réglementaires (deux acrobaties aériennes dont une à partir des mains, trois tourner dont au moins un complet et un en arrière, deux éléments différents passant par la verticale renversée en appui manuel.

Notation :
chaque rubrique (concevoir, réaliser, juger) de la notation se réfère à un barème critérié (en trois niveaux), qui aide l'élève pour construire son projet et qui objective le jugement.

- Concevoir : la cohérence du projet est noté sur trois points selon la progressivité : exigence manquante ne nomme pas les SF (0,5 à 1,4), cohérent et complet mais trop simple (1,5 à 2), RAS/aux exigences (2,25 à 3)
- Réaliser : difficulté sur huit points, totalisant les valeurs des éléments choisis (voir barème des difficultés. Exemple : élément A = 0,4 point, élément F = 2,5 point), l'enchaînement sur 6 points, noté selon la progressivité : rupture (0 point), continuité (de 0,5 à 1 point) anticipation (1,5 point)
- Juger : le jugement est noté sur 3 points, dépend du contrat (nombre d'éléments pris en compte)

Le projet de l'élève

L'élève doit s'engager lucidement dans l'activité gymnique mesurer les effets de son activité pour pouvoir fixer de façon autonome et réaliste son projet de réalisation en se confrontant à l'application des contraintes qui définissent l'épreuve. L'élève choisit un projet parmi les trois proposés, selon ses ressources et motivations :

projet 1 : un enchaînement de cinq éléments + un élément isolé,
projet 2 : deux enchaînement de trois éléments,
projet 3 : un enchaînement de trois éléments +un élément isolé.

Exemple de projet pour les élèves qui ne maîtrisent que les difficultés A et B

Un enchaînement de cinq éléments
(shéma bas de page)

Un élément isolé.
Il permet à l'élève d'augmenter ses points de difficulté en présentant un élément complexe qu'il ne peut intégrer dans son enchaînement mais qu'il maîtrise de façon isolé.
Exemple : salto avant au mini-trampoline.

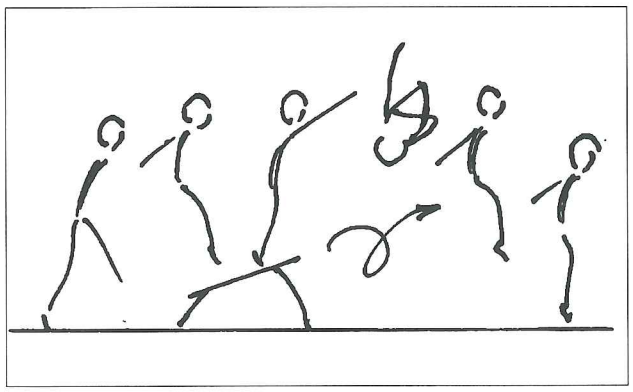

Actions composant la difficulté : tourner en volant, de pieds à pieds niveau et valeur = l,5 pt

Enchaînement de cinq éléments

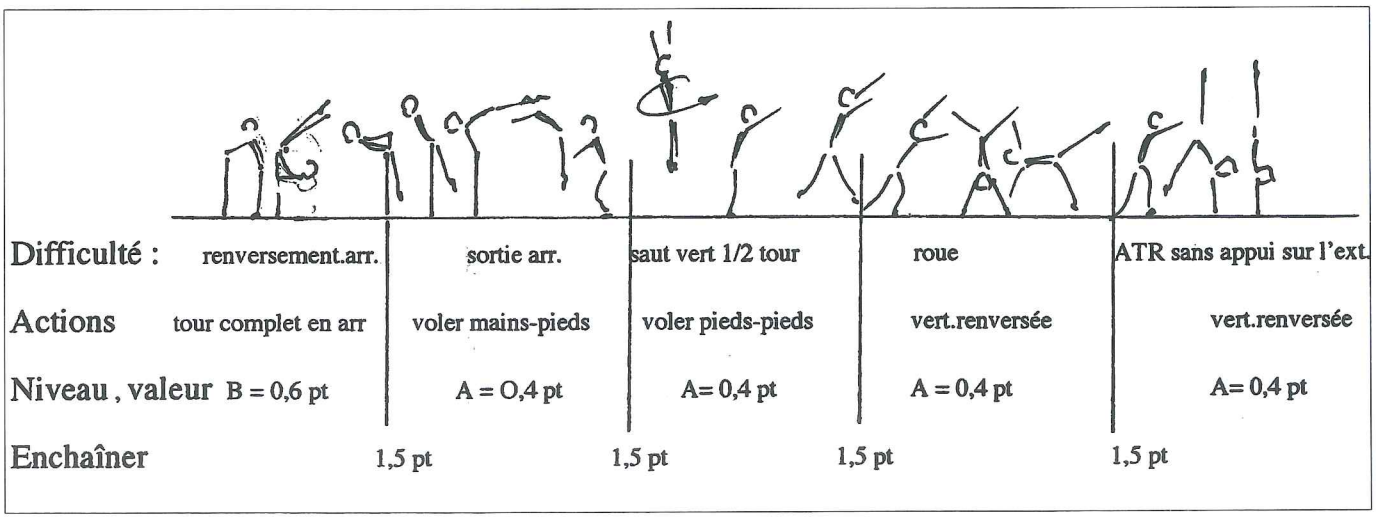

D. R.

Exemple de projet maîtrisant les difficultés maximum.
Un enchaînement de trois éléments sur un agrès ou sur un agencement d'appareils. Ce projet évite au gymnaste expérimenté de présenter six éléments alors qu'il obtient la note maximum avec quatre éléments maxi.

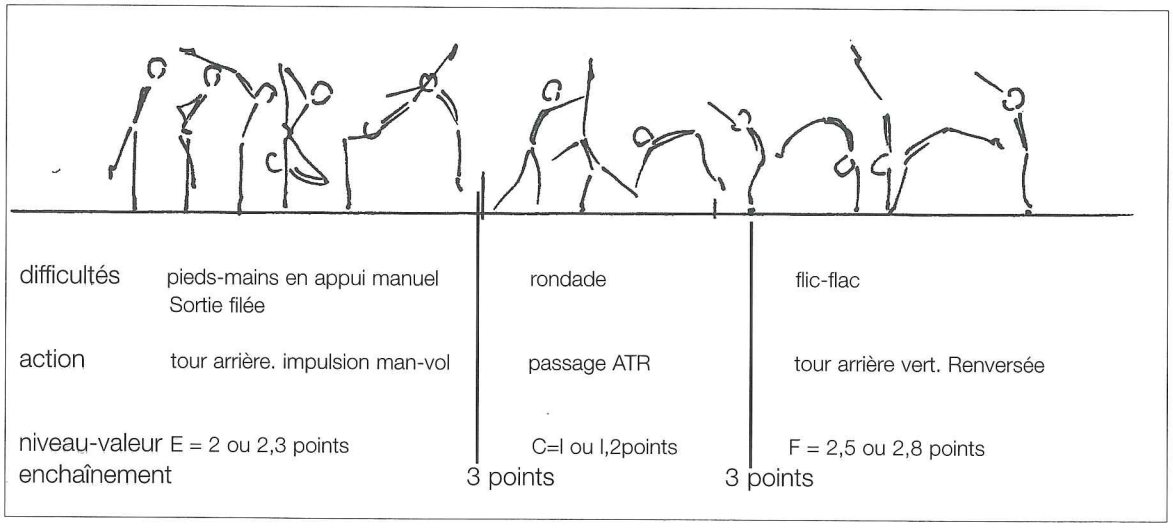

Un élément isolé :
difficulté : salto avant avec tremplin
actions : tour complet avant
niveau valeur : E = 2 ou 2,3 points.

ou
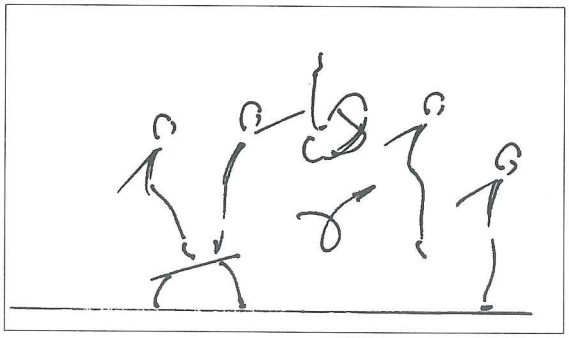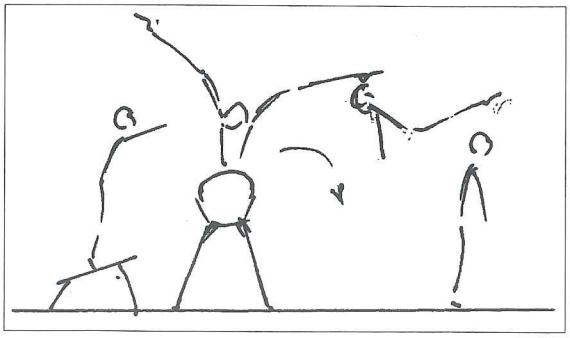
lune avec mini-trampoline
tour complet avant, vol, passage ATR
E = 2 ou 2,3 points ❑